DÉCHÈTERIE

Vous pouvez vous rendre gratuitement à la déchèterie, muni(e) de votre carte d'accès, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile datant de moins d'un an (factures EDF, téléphone…) ou d'un avis d'impôts (de moins d'un an). Ces justificatifs peuvent être présentés de manière dématérialisée grâce à votre smartphone.

Les particuliers sont autorisés à déposer au maximum 4m3 de déchets par jour.

Comment obtenir une carte d'accès en déchèterie ? https://www.smitom-nord77.fr/les-decheteries/comment-obtenir-votre-carte-dacces-en-decheterie/

En déchetterie je peux déposer :

- gravats (terre, ciment, brique…), divers (matelas, textile…), huile moteur, déchets verts (tontes, tailles…), carton, batteries automobiles, ferrailles, radiographie.
- produits phytosanitaires (engrais, désherbants), produits nocifs, irritants (ammoniaque, résines…), produits de bricolage (peinture, vernis…), produits dommageables (lampes fluorescentes etc) et les produits inflammables (white-spirit, acétone…)

Déchèterie de Coulommiers :

Horaires d'accueil (hors jours fériés) du 1er mars au 31 octobre 2024 :

- Lundi : 10h-11h45 et 14h-17h45
- Mardi : 10h-11h45 et 14h-17h45
- Mercredi : 10h-11h45 et 14h-17h45
- Jeudi : 10h-11h45 et 14h-17h45
- Vendredi : 10h-11h45 et 14h-17h45
- Samedi : 9h-17h45 sans interruption
- Dimanche : 9h-11h45

Horaires et localisation des déchèteries du territoire

MAIRIE DE FAREMOUTIERS

1 Avenue Victor Massoul

77515 Faremoutiers

01 64 04 20 04

Nous contacter

Copyright 2026 Mairie de Faremoutiers